



syndicat mixte des transports en commun

Conseil syndical du 14 décembre 2023

Monsieur Roland JACQUEMIN
Président

Délibération n° 31

Objet : Adoption du procès-verbal de la séance du Conseil Syndical du 9 novembre 2023

Extrait du registre des délibérations du conseil syndical

Date de la convocation	07 décembre 2023	Présents Mesdames, Messieurs
Observation	Courrier du 12.12.2023 de la RBCF (réf DADC-SR-0114-2023) : Par jugement du TA de Besançon en date du 05.12.2023, la délibération du 23.07.2021 relative à la désignation de représentants du conseil régional au sein d'organismes extérieurs a été annulée	GBCA (980 voix) : Titulaires : Jacquemin, Aymonier, Bonnans-Weber, Constantakatos, Gilbert, Guyod, Jager, Jeannin, Kneip, Picard, Rousseau – Suppléants : Castaldi, Meslot, Regnaud RBFC : / CCST (120 voix) : Titulaire : Hottlet CCVS (40 voix) : Titulaire : Coddet
Nombre de voix	1 140	Procurations
-Nombre de voix pour	1 140	De M Bonin (GBCA) à M Picard (GBCA)
-Nombre de voix contre	0	De Mme Ketfi-Charif (GBCA) à M Kneip (GBCA)
-Abstentions	0	De M Moutarlier (GBCA) à M Jacquemin (GBCA)
Délibération adoptée à	l'unanimité des votants	De Mme Bequillard (CCST) à M Meslot (GBCA)
		De Mme Larcher (CCST) à M Hottlet (CCST)

Le Conseil Syndical s'est réuni le jeudi 9 novembre 2023 à 12h15.

Date de la convocation : 2 novembre 2023.

Présents

Mesdames, Messieurs, Jacquemin, Aymonier, Bonin, Bonnans-Weber, Ketfi-Charif, Jager, Jeannin, Kneip, Moutarlier, Picard, Oternaud, Ternant, Bequillard, Hottlet, Larcher, Rousse, Coddet, Vallverdu, Castaldi, Meslot, Racine, Salort.

Procurations

De M Constantakatos à M Jacquemin

De Mme Iannicelli à M Oternaud

De M Gilbert à M Meslot

De Mme Clayeux à M Hottlet

De M Guyod à M Moutarlier

De M Rousseau à M Jager

Excusés

Mesdames, Messieurs, Brun, Cabrol, Koeberle, Mammar.



Observations

- Délibération n° 24 Arrivée de M Racine, Mme Larcher, Mme Bequillard
Délibération n° 26 Arrivée de Mmes Ketfi-Charif et Ternant
Abstention de M Picard

Sous la présidence de Monsieur le Président

RAPPORTS

- 21 Nomination du Secrétaire de séance
- 22 Composition du Conseil Syndical
- 23 Adoption du procès-verbal de la séance du Conseil Syndical du 22 juin 2023
- 24 Budget supplémentaire 2023
- 25 Convention relative à la tarification combinée
- 26 Avenant n° 1 à la convention relative à la tarification multimodale Pass'OK sur le périmètre des transports urbains et ferroviaires de l'Aire Urbaine de Belfort Montbéliard Héricourt
- 27 Créances éteintes du SMTC
- 28 Délibération portant sur le réemploi et la réutilisation des matériels informatiques réformés par le SMTC
- 29 Délibération portant détermination des taux de promotion pour les avancements de grades

DELIBERATION N° 21 - Nomination du Secrétaire de séance

Vu la délibération de Monsieur le Président,

Par 1 210 voix pour,

Après en avoir délibéré, le Conseil Syndical désigne Monsieur Tony KNEIP comme secrétaire de séance.

DELIBERATION N° 22 – Composition du Conseil Syndical

Vu la délibération de Monsieur le Président,

Par 1 210 voix pour,

Après en avoir délibéré, le Conseil Syndical prend acte des désignations effectuées par les différents collègues.

DELIBERATION N° 23 – Adoption du procès-verbal de la séance du Conseil Syndical du 22 juin 2023

Vu la délibération de Monsieur le Président,

Par 1 210 voix pour,

Après en avoir délibéré, le Conseil Syndical adopte le présent procès-verbal.

DELIBERATION N° 24 – Budget supplémentaire 2023

Vu la délibération de Monsieur le Président,

Par 1 290 voix pour,

Après en avoir délibéré, le Conseil Syndical adopte le présent budget supplémentaire 2023.



DELIBERATION N° 25 – Convention relative à la tarification combinée

Vu la délibération de Monsieur le Président,

Par 1 290 voix pour,

Après en avoir délibéré, le Conseil Syndical :

- Valide les termes de la convention relative à la tarification combinée jointe à la présente délibération,
- Autorise le Président à signer la convention et toutes les pièces nécessaires à son exécution.

DELIBERATION N° 26 – Avenant n° 1 à la convention relative à la tarification multimodale Pass'OK sur le périmètre des transports urbains et ferroviaires de l'Aire Urbaine de Belfort Montbéliard Héricourt

Vu la délibération de Monsieur le Président,

Par 1 360 voix pour,

Par 70 voix d'abstention,

Après en avoir délibéré, le Conseil Syndical :

- Valide les termes de l'avenant n° 1 du Pass'OK joint à la présente délibération,
- Autorise le Président à signer l'avenant et tous les actes à venir dans l'exécution de la présente délibération.

DELIBERATION N° 27 – Créances éteintes du SMTC

Vu la délibération de Monsieur le Président,

Par 1 430 voix pour,

Après en avoir délibéré, le Conseil Syndical :

- Prend acte de l'effacement de la totalité des créances susvisées ;
- Autorise le Président à signer tous les actes et pièces relatifs à l'exécution de cette affaire.

DELIBERATION N° 28 – Délibération portant sur le réemploi et la réutilisation des matériels informatiques réformés par le SMTC

Vu la délibération de Monsieur le Président,

Par 1 430 voix pour,

Après en avoir délibéré, le Conseil Syndical valide et adopte les termes de la présente délibération.

DELIBERATION N° 29 – Délibération portant détermination des taux de promotion pour les avancements de grades

Vu la délibération de Monsieur le Président,

Par 1 430 voix pour,

Après en avoir délibéré, le Conseil Syndical fixe le ratio « promus-promouvables » à 100 % pour les agents des catégories A, B et C.

Après en avoir délibéré, le Conseil Syndical adopte le présent procès-verbal.

Le Président,
Roland JACQUEMIN